



Compte-rendu du CHSCT du 7 mai 2019

L'ordre du jour était chargé et les sujets complexes.

- 1 Présentation de la note d'orientations 2019
- 2 Point sur la médiation sociale au SIE de Lannion
- 3 Points obligatoires
- 4 Vapotage dans les bureaux
- 5 Travaux immobiliers
- 6 Baromètre social de la DDFiP 22 et bilan des formations RPS
- 7 Point sur le tableau de suivi des actions du CHSCT
- 8 Budget : bilan du budget 2018 et examen des actions 2019

Le directeur a accepté de dévoiler son projet de réorganisation de la DDFiP pour 2022. Ce projet a été exposé dans des tracts précédents. La CGT a demandé au directeur plusieurs précisions.

- La présence de la DGFIP dans les MSAP ne sera pas forcément assurée par un agent de la DGFIP.
- L'organisation back-office, front-office est au cœur de la réorganisation des services SPL notamment, mais également du SPFE et des services de contrôle fiscal. Les services de contrôle fiscal seraient peut être amenés à quitter St-Brieuc.
- Il n'y aura, à ce jour du moins, pas de création d'agence comptable. Le directeur préfère favoriser la création de services facturiers.

1 Examen de la note d'orientation ministérielle 2019

Cette note présente les actes de prévention à mener au sein de la DGFIP. La CGT a fait remarquer, en cette période de déménagements, que la manutention de charges lourdes ne faisait pas partie des risques recensés.

Suite à une demande de la CGT, la dématérialisation du cahier CHSCT, qui permet à chaque agent d'interpeller directement le CHSCT depuis son poste de travail, est en cours.

2 Médiation au SIE de Lannion.

La venue de la médiatrice semble avoir

porté ses fruits. La situation est moins tendue. Une visite complémentaire de la médiatrice fin juin devrait confirmer, ou pas, le succès de son intervention.

3 points obligatoires.

- Fiche « Gilets jaunes ». Qui contacter en cas de blocage d'un centre des finances publiques par des personnes extérieures ? M. Valentin souhaite réunir les gestionnaires de site à ce sujet. Il a été demandé qui est le gestionnaire de site de Lannion ? Le Président du CHSCT a annoncé que c'est en cours de discussion. Les numéros de téléphone à contacter sont-ils encore valables ? Mme Allain-Morin a dit qu'elle regardera.

- Fiche des toilettes souillées de Lannion. Les toilettes seront interdites au public ...

- SIE de Saint Briec :

M Neuville attend la mise en œuvre des recommandations de l'audit. La direction, tout en défendant l'idée qu'un audit n'est pas une sanction (!), a pointé du doigt ceux qu'elle estime responsables : l'encadrement et la cellule transverse.

La CGT et Solidaires ont confirmé la dégradation dans les relations entre les agents et la hiérarchie suite à l'audit.

Est-il judicieux de faire une chasse aux sorcières ?

4 Vapotage

L'interdiction de vapoter dans les bureaux a été adoptée à l'unanimité.

5 Travaux immobiliers

La CGT a fait remarquer que, dans le plan présenté au CHSCT, il manquait au moins un bureau pour le PTGC. M Valentin a alors émis l'idée d'utiliser une partie des 60 m² encore disponibles pour agrandir le service. Hors, une semaine plus tard, ce n'est pas

du tout ce qui est mis en œuvre. Un bureau de 25m², initialement attribué à deux agents, devient un bureau pour 4 ! La direction est en droit de ne pas suivre la recommandation Afnor NF 35-102 qui préconise un espace de travail de 10m² par agent. La CGT sera attentive au bien être de ces collègues.

La CGT a demandé pourquoi c'est aux collègues de vider et remplir leurs armoires, compte tenu du fait que la manutention ne fait pas partie des tâches qui incombent aux agents de bureau. M Valentin et Mme Allain-Morin ont affirmé que « *c'est comme cela que ça se fait partout en France* ». Outre le fait que maintenant, les agents du service technique savent qu'il y a deux bureaux en direction dont ils n'auront pas à vider les armoires durant un déménagement, affirmer que « *c'est comme ça que ça se fait* » n'est pas fondé.

6 Baromètre social.

Malgré des chiffres inquiétants, plus de 70 % des agents qui se sont exprimés trouvent que les conditions de travail sont dégradées, la direction a estimé que les résultats ne sont pas significatifs. En cause, le faible taux de participation des agents, inférieur à 50 % des agents. Quand bien même 70 % de la moitié des agents correspond à 300 collègues !

7 Point Budget du CHSCT

Sur près de 93 000 € de budget, 71 000€ environ ont déjà été utilisés. Il reste un peu plus de 12 000 € au budget du CHSCT à utiliser pour les actions CHSCT.

VOS REPRESENTANTS CGT AU CHSCT 22 :

**Gilles DESCHAMPS, TITULAIRE
Direction,
Arnaud DACQUIN, SUPPLEANT,
PTGC,**